



Location Matériel de plein air

Le matériel de plein air est loué sous réserve d'un chèque de caution de 153 euros pour le matériel, de 200 euros par barnum. La prise du matériel se fera le vendredi à 16 heures et sera restitué le lundi à la même heure.

Lu et approuvé,

M., Mme :
Adresse :
Téléphone :
Adresse Mail :
Matériel réservé pour le : Signature :

Matériel emprunté	Nombre disponible	Prix en euros	Nombre	Coût
Tables + bancs 197x57	46	3euros		
Barrières de sécurité	28			
Barnum	2 de 3m X 3m	5euros /jour		

Chèque de caution remis le :
L'intéressé,

Le Maire,

Matériel rendu le :
Chèque de caution rendu le :
Matériel payé le :
Par chèque/numéraire

Eventuellement matériel dégradé :

L'intéressé, Le maire,